Image not found or type unknown

Pouvoir de copropriétaire

Par **Marc SUPILAMI**, le **21/06/2011** à **18:26**

Bonjour,
Lors de la dernière assemblée (syndic pro), un copropriétaire a donné son pouvoir à un syndic pro. étranger à la copro, est-ce légal ?
Ce syndic mandaté, (président de la FNAIM), a complétement subjuguer notre syndic, il a fait pression sur les diffèrents copropriétaires, les menaçant de recours...
Certains des votes en ont été modifiés, notre syndic écrivait les résolutions sous la dictéé de ce malotru!
y-a-t-il un recours ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés